

Etude des fiches et travail sur le projet de rédaction :

MEMBRES F.O. DE LA COMMISSION

- Sylvie Rydier
Angers Gd Maine
- Jésus Sanchez
Chalezeule
- Philippe Landry
Laval
- André Terzo
Valentin

♦ **Assistant de Sécurité, Conseiller de Sécurité :**

Pas de réel changement pour ces deux métiers

♦ **Employé (e) Administratif (ve) hors magasin :**

La fiche métier reprend les tâches administratives de l'ancienne fiche métier.

Cette fiche concernera les personnes des sièges. Nous avons demandé deux fiches métiers pour ce poste, car les métiers changent en magasin avec l'arrivée d'ATICA.

Une fiche spéciale magasin sera proposée prochainement.

♦ **Employé (e) RH paie :** Pas de changement sur les tâches à effectuer.

F.O. reste très vigilante sur la classification qui sera attribuée à ce métier aujourd'hui au niveau III, malgré la complexité du métier.

♦ **Employé (e) Drive Picking :**

La délégation FORCE OUVRIERE demande de reporter l'étude de la fiche emploi Drive Picking, afin de la revoir un peu plus tard. Nous sommes encore en période test, le déploiement doit se faire sur le second semestre 2011. *Il est encore un peu tôt pour étudier le métier et les tâches imparties.*

♦ **Assistant de réception :**

On ne sait pas quelles seront les tâches de ce métier, ni quelles personnes vont les effectuer avec le projet NMO, (toujours en test). Il faudra revoir cette fiche métier si une réorganisation de la réception était mise en place.

Concernant le projet de rédaction du poste **Animateur de Service**, sur la mission : *Seconde ou supplée son supérieur hiérarchique en cas d'absence occasionnelle de celui-ci...*

FO avait demandé de spécifier sur cette fiche la durée de l'occasionnelle. **La Direction propose 6 mois.**

Force ouvrière refuse cette proposition, 6 mois n'est plus de l'occasionnelle. Il faut revenir sur cette durée. La Direction apportera une autre proposition à la prochaine réunion.

Force ouvrière refuse cette proposition, 6 mois n'est plus de l'occasionnelle. Il faut revenir sur cette durée. La Direction apportera une autre proposition à la prochaine réunion.

Force ouvrière refuse cette proposition, 6 mois n'est plus de l'occasionnelle. Il faut revenir sur cette durée. La Direction apportera une autre proposition à la prochaine réunion.

Création d'un nouveau poste

Assistant (e) accueil SAV.

Force Ouvrière demande que ces personnes soient rattachées au Service EPCS et non au Service Caisses. Il serait inutile de créer une fiche métier spéciale si ces salariés dépendaient toujours des services caisses et pouvaient être rappelés à tout instant.

Réponse apportée
à la prochaine
réunion



Intervention de HAY GROUP

HAY GROUP est une société indépendante qui intervient sur la cotation des métiers :

Le travail demandé à la société HAY GROUP par Carrefour consiste à attribuer un nombre de points en fonction des différentes tâches de chaque fiche métier.

Hay group a créé une échelle avec un nombre de points ; Tous ces points sont additionnés, et ce calcul permet de déterminer un niveau.

exemple :

Niveau I : Emploi d'exécution simple : Echelle entre 102 et 122 points

Niveau III : Emploi qualifié : Echelle entre 146 et 172 points



Pour Force Ouvrière, cette cotation réalisée par la société HAY GROUP pour Carrefour est donc la proposition de la Direction.

En aucune façon, Force Ouvrière ne s'engage sur ces propositions de la Direction.

Prochaine réunion Courant Septembre 2011

Rédaction :

Sylvie Rydi

Angers Gd Maine